

Un ado qui donne 57 coups de couteau est une bête enragée, il doit être tué

écrit par Christine Tasin | 26 avril 2025



Ah ! ne me parlez ni de loi, française ou européenne, ni d'explications, ni d'excuses. Justin Adar Polat doit être tué, légalement ou pas. On abat bien les chiens enragés. Quel avenir autre que celui d'assassin s'offre à quelqu'un qui, à 16 ans, est capable d'une telle violence, d'un tel acharnement ? Je serais la mère ou la grand-mère de la pauvre petite victime, je m'y emploierais jusqu'à mon dernier souffle, toutes affaires cessantes. Et ce n'est même pas une histoire de talion, quoi qu'on en ait.

Certes, je ne nie pas que l'envie de tuer qui a tué soit instinctive, forcément au fond de celui qui a perdu un être cher par violence, mais je ne parle pas de cela, pas de vengeance, **je parle d'éliminer un monstre,** je crois vraiment que, à ce degré de sauvagerie, il n'y a plus rien d'autre à faire, exactement comme l'on abat un chien enragé. L'assassin n'a plus rien d'humain, il ne peut être considéré et jugé comme un être humain. D'ailleurs, il coche plusieurs cases de définition du mot monstre :

- **1. Être vivant présentant une importante malformation :** La tératologie est l'étude des monstres.
- **2. Être fantastique** des légendes, de la mythologie : Un centaure était un monstre moitié homme, moitié cheval.
- **3. Animal effrayant** ou gigantesque par sa taille, son aspect.
- **4. Objet, machine effrayants** par leur forme énorme : Une petite voiture coincée entre deux monstres.
- **5. Personne d'une laideur effrayante.**
- **6. Personne qui suscite l'horreur par sa cruauté, sa perversité, par quelque vice énorme :** Un monstre d'ingratitude.

Il a tué de sang-froid cette camarade qui, circonstance aggravante... était l'une des rares élèves de l'établissement à lui parler... Un chien enragé, vous dis-

je. Mais le pire est qu'il a pu donner 57 – 57!!!! – coups de couteau à cette petite jeune fille, encore une enfant, sans raison apparente au moment où j'écris. Apparemment il n'était pas amoureux, elle ne l'aurait pas éconduit... Pourquoi, en plus, s'en prendre à 3 autres élèves ? **Justin Adar Polat est un monstre**, hélas il n'est pas sorti de l'imagination d'un fabuliste, c'est un être vivant, faisant partie en théorie de la race humaine... **Vous imaginez ce déchet, ce monstre emprisonné toute sa vie** (dans le meilleur des cas), pourvu de la possibilité de passer des week-ends familiaux en prison, qui se reproduit ? De quelle anomalie génétique est-il pourvu, aggravée sans doute par une éducation et des gènes venus des temps barbares ? Et il aurait le droit d'enfanter, de se reproduire, au risque de créer un autre monstre ?

Tuer une jeune fille de 15 ans, monter exprès 2 étages pour la poignarder à mort... et notamment au niveau du cou (il n'y a pas de hasard, c'est signé) et ensuite s'attaquer à 4 autres élèves qu'il ne connaissait pas c'est d'une violence et d'une cruauté dignes d'un Abdeslam, d'un Merah, d'un Kouachy, d'un Coulibaly... [Jean Messiha a déjà donné une piste](#) en révélant les nom et prénoms de l'assassin, d'origine turque ou kurde... On ne peut que voir dans cette sauvagerie, cette cruauté, cette inhumanité... la main de l'islam.

Ne m'inculpez pas tout de suite pour incitation à la haine, monsieur le juge, je n'ai jamais écrit que tous les musulmans, tous les Turcs ou tous les Kurdes étaient des assassins, juste qu'il y a des enfances, des cultures... qui sont plus barbares que d'autres. et qui, selon les familles, les cultures... suppriment les freins de la culture, de la loi... laissent passer l'instinct, la sauvagerie...

On se souvient que Georges Benssoussan avait été traîné

au tribunal pour avoir dit que les petits musulmans tétaient la violence avec le sein de leur mère. Condamné en première instance, il avait été relaxé en appel. Le parquet et le ccif avaient fait appel !

<https://resistancerepublicaine.com/2018/05/24/bensoussan-relaxe-le-ccif-se-pourvoit-en-cassation/>

Cela sent terriblement les racines musulmanes... la jouissance de l'Aïd, la jouissance des mains dans le sang du mouton qu'on égorge, tout cela.

Etait-il musulman ? Ils n'en parlent pas, serait-ce un indice ? S'il ne l'est pas, il a toutes les caractéristiques des assassins musulmans qui sèment l'horreur dans notre pays depuis des lustres... Une fois de plus, l'islam est en question...

Une chose est sûre, c'est que, du procureur de la République à Borne il y a consensus, cette violence serait... un problème de santé mentale. Circulez, il n'y a rien à voir. L'assassin était juste un malade mental, qui, comme de trop nombreux malades mentaux issus de familles musulmanes aurait dû être soigné... Et hop ! Des circulaires, des nominations de médecins, de pys... à prévoir dans le budget Educ Nat de l'an prochain. Et des heures de cours disparues, remplacées par des discussions, des conférences, des tests... sans que jamais soit abordé le fond du problème, l'islam.

Il est plus que temps de relancer le débat sur la peine de mort et la nécessité de la restaurer. Quand elle a été abolie il y avait bien moins de déséquilibrés en France qu'à présent et les prisons ne débordaient pas comme à présent au point de voir des gens dangereux relâchés faute de place. Oui il faut à nouveau la peine de mort en France et ça urge pour des gens comme l'assassin de Nantes.

